



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

RN 117

Question écrite n° 7612

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle de façon toute particulière l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur la dangerosité que présente la portion de la route nationale 117 située entre les villes de Tarbes et de Pau. En effet, cet itinéraire routier long d'environ 40 kilomètres présente toute une série de carrefours malheureusement propices dans leur conception actuelle à de fréquents et parfois mortels accidents de la circulation (dans les Hautes-Pyrénées, carrefour-échangeur de la zone commerciale du Méridien, croisement de la route Oursbelille-Ibos, entrées du bois communal et domanial très fréquenté du commandeur à Ibos et, dans les Pyrénées-Atlantiques, carrefours de Lée, Artiguelouve, de l'échangeur de l'autoroute A 64 et de la route de Lourdes à Soumoulou, croisements de Luquet et de la route de Montaner et traversée sud de la commune de Ger). Avec 31 tués en peu d'années, et un important nombre de blessés, la RN 117 entre Tarbes et Pau nécessite de façon urgente que l'Etat prenne toutes ses responsabilités et engage une forte politique de sécurisation d'ensemble sur cette voirie nationale dont il est le responsable de l'entretien et de l'aménagement, cela en construisant des giratoires aux carrefours précités. Elle lui demande donc de lui indiquer la position du Gouvernement à ce sujet.

Texte de la réponse

Etant parallèle à l'autoroute A 64, la RN 117, entre Tarbes et Pau, assure essentiellement une fonction de desserte locale. Les aménagements envisagés sont donc limités à des opérations ponctuelles de sécurité et de fluidité. Ainsi, dans le département des Pyrénées-Atlantiques, plusieurs opérations sont prévues au plan régional d'aménagement de sécurité parmi lesquelles le réaménagement des carrefours RN 117-RD 615, RN 117-RD 38 et RN 117- voie communale du Camp, situés à l'est de l'agglomération paloise. Une étude de sécurité sera conduite par les services du ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer, en 2003, sur la section comprise entre la rocade de Pau et l'agglomération de Soumoulou afin d'identifier précisément les secteurs présentant une accidentologie anormale et proposer des réaménagements. A cette occasion le carrefour de la RN 117-RD 940 fera l'objet d'une attention particulière. Dans le département des Hautes-Pyrénées, la situation des carrefours de la RN 117 apparaît moins préoccupante. Toutefois, le diagnostic de sécurité, établi par la direction départementale de l'équipement, conclut à la nécessité de renforcer la signalisation horizontale de la dernière section à trois voies à l'approche de Tarbes ; ces travaux seront réalisés au printemps 2003. De plus, une étude d'aménagement urbain de l'entrée ouest de Tarbes devrait être lancée dans le courant de cette année. Les conclusions de cette étude seront prises en compte dans le schéma de cohérence territoriale de l'agglomération tarbaise. L'ensemble de ces mesures devrait améliorer fortement la sécurité de cet itinéraire.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7612

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 décembre 2002, page 4552

Réponse publiée le : 21 avril 2003, page 3183